



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Cruas-Probleme-d-etancheite-du-batiment-reacteur-3>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Cruas : Problème d'étanchéité du bâtiment réacteur 3**

17 janvier 2018

France : Cruas : Problème d'étanchéité du bâtiment réacteur 3

Le 7 janvier 2018, un problème d'étanchéité du bâtiment réacteur est détecté à Cruas 3. La cause a été rapidement identifiée : une bride du système de ventilation hors service. Ce système de ventilation traverse l'enceinte de confinement. La bride en question fuyait depuis le 23 novembre 2017, soit déjà un mois et demi. Une intervention a été réalisée sur celle-ci entre octobre et décembre 2017, mais aucune vérification de son étanchéité n'a été effectuée après. L'exploitant a déclaré l'évènement au niveau 1, prenant bien garde à préciser qu'il n'avait pas eu de conséquence pour la sûreté de l'installation ni pour l'environnement. Quid des conséquences pour les travailleurs ?

Décidément, rien ne va à la centrale de Cruas-Meysses. **Début décembre 2017**, l'ASN imposait à EDF de **renforcer le contrôle** des opérations réalisées sur des matériels importants pour la **maîtrise de la réaction nucléaire** ([décision de l'ASN n°2017-DC-0618](#)), en raison de **trop nombreux incidents depuis 2016** (réglages inappropriés de paramètres des systèmes de pilotage et de protection du cœur du réacteur nucléaire, lacunes des contrôles, insuffisance des actions correctives).

Fin décembre, l'exploitant découvrait qu'[une pompe du système de refroidissement du réacteur 3 était indisponible](#) depuis le dernier arrêt de ce réacteur qui **remonte à plus d'un an**, en 2016.

Début janvier, toujours sur le réacteur 3, c'est cette fois un problème d'**étanchéité** du bâtiment réacteur qui est décelé, **problème existant depuis fin novembre** et qui aurait dû être détecté bien plus tôt. **En tout premier lieu dans le souci que devrait avoir l'exploitant de préserver la santé du personnel. En second lieu, ne serait-ce que pour respecter les règles d'exploitation.** Des mesures effectuées entre fin décembre et début janvier ont en effet révélé que le débit de fuite de l'enceinte de confinement présentait des valeurs élevées. Derrière le langage édulcoré de l'exploitant, c'est bien d'une perte de confinement dont il est question. Perte de confinement et manque de vérifications, puisque cette bride avait fait l'objet d'une intervention entre octobre et décembre 2017.

Ce que dit EDF :

Le 17/01/2018

Détection tardive de l'inétanchéité d'une bride

Le 7 janvier 2018, l'unité de production n°3 de la centrale EDF de Cruas-Meysses est en fonctionnement. **Les équipes du site détectent qu'un critère d'étanchéité du bâtiment réacteur est non conforme**. Après analyse, elles identifient que le défaut provient d'une **bride sur une tuyauterie d'un des systèmes de ventilation du bâtiment réacteur**. Les équipes procèdent alors à l'arrêt de l'unité pour intervenir sur ce matériel, le 11 janvier 2018. Les investigations menées montrent que **cette bride fait l'objet d'un dysfonctionnement depuis le 23 novembre 2017**.

Cet événement n'a eu aucun impact sur la sûreté des installations et l'environnement.

Néanmoins, la **détection tardive de l'inétanchéité de cette bride constitue un écart aux règles d'exploitation** de la centrale. Il a été déclaré le 15 janvier 2018 à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) au **niveau 1** de l'échelle INES qui en compte 7.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-de-cruas-meysses/actualites/detection-tardive-de-l-inetancheite-d-une-bride>

Ce que dit l'ASN :

Détection tardive de l'inétanchéité d'une traversée de l'enceinte de confinement du réacteur 3

Le 19/01/2018

Le 15 janvier 2018, l'exploitant de la centrale nucléaire de Cruas-Meysses a déclaré à l'ASN un événement significatif pour la sûreté relatif à l'**inétanchéité d'une tuyauterie traversant l'enceinte de confinement du réacteur 3**.

L'**enceinte de confinement** d'un réacteur est un bâtiment en béton à l'intérieur duquel se trouve la cuve, le cœur du réacteur, les générateurs de vapeurs et le pressuriseur. Elle **constitue la troisième des trois barrières de confinement existant entre les produits radioactifs contenus dans le cœur et l'environnement** (la première barrière étant la gaine du combustible et la deuxième étant le circuit primaire). **De nombreuses canalisations nécessaires au fonctionnement de l'installation traversent cette enceinte**. Des robinets, situés de chaque côté de la paroi en béton, permettent d'obturer chacune de ces canalisations.

Entre le 28 décembre 2017 et le 10 janvier 2018, le débit de fuite de l'enceinte de confinement du réacteur 3, relevé par les appareils de mesure, présentait des valeurs représentatives d'une ou plusieurs fuites. Pendant cette période, l'exploitant a contrôlé sur toutes les canalisations traversant l'enceinte et a finalement détecté le 10 janvier 2018 une fuite sur la bride de l'une d'entre elles. Celle-ci avait fait l'objet d'une intervention lors de l'arrêt du réacteur 3 pour maintenance et rechargement du combustible nucléaire effectué entre le 13 octobre 2017 et le 25 décembre 2017. Il s'avère que **son étanchéité n'a pas été contrôlée après cette intervention**.

Le 11 janvier 2018, l'exploitant a procédé à l'arrêt du réacteur afin de procéder aux réparations

adéquates.

Cet événement n'a eu aucune conséquence sur les travailleurs et l'environnement.

Du fait de sa détection tardive par l'exploitant et du non-respect des règles générales d'exploitation, cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES, qui en compte 7.

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-controle/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Detection-tardive-de-l-inetancheite-d-une-traversee-de-l-enceinte-de-confinement-du-reacteur-3>